
CONSEIL D'ADMINISTRATION
26 octobre 2020

PROPOSITION PROJET – BDE et CVEC

Invitations

La Contribution vie étudiante et de campus (C.V.E.C.) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants ». Les sommes collectées bénéficient aux étudiants : elles financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi. La C.V.E.C. contribue donc globalement à l'amélioration des conditions de vie et d'étude et à la dynamisation de la vie de campus.

Le Conseil d'administration réuni en juin 2020 a délibéré pour que les sommes reversées à l'ESAA puissent bénéficier à des actions collectives au service des étudiants.

Dans ce contexte, les étudiants se sont réunis pour travailler un projet commun autour de rencontres artistiques et culturelles organisées par les étudiants et pour les étudiants. Concrètement, le BDE, association de loi 1901, organisera des rencontres avec des artistes choisis par son réseau artistique et culturel afin de favoriser des échanges entre étudiants et créer des synergies entre artistes.

Description du projet :

Des rencontres entre professionnels seront organisées au sein du BDE pour et par les étudiants d'art de l'ESAA.

Ces invitations se feront sur des créneaux spéciaux qui n'empièteront pas sur ceux prévus dans l'emploi du temps pour que tous les étudiants puissent assister à ces moments d'échanges. Les invités seront à 50% des artistes ou professionnels issus de formations Création, à 50% des professionnels de formations Conservation-Restauration.

Objectifs : proposer des exercices divers aux étudiants qui feront face à des professionnels dans un cadre externe aux cours « traditionnels », permettre aux étudiants d'enrichir leur réseau, rapprocher les deux mentions avec une activité commune, rapprocher chaque étudiant de pratiques artistiques diverses et sur le quotidien des professionnels (horaires, parcours, formations, salaire, marchés, ...) que ce soit avec les professionnels de Création ou ceux de Conservation-Restauration.

Budget du projet :

Frais de rémunération : 14 séances /budget de 2 100€ (grille de référence tarifaire de l'ESAA)

Petit matériel/frais divers et alimentation : 300€

Frais de location d'espaces : mise à disposition sollicitée auprès de la Direction de l'ESAA.

Total : 2 400€

Pour que ces invitations ne deviennent pas une charge, les échanges se tiendront toutes les deux semaines, sur l'année comptant 24 semaines (hors Workshop, semaines de bilan, et vacances scolaires) seulement 14 séances seront prévues.

/!\ hors période de crise sanitaire sur la base d'une année scolaire complète, dès la rentrée scolaire.

Description des actions

Les rencontres seront entièrement dédiées aux étudiants et assurées uniquement par les étudiants qui pourront s'improviser interviewers ou venir en tant que simples auditeurs. Les responsables de ces invitations seront les maitres de conférences, structureront et orienteront les discussions pour que les échanges soient fluides et organisés.

Le créneau pourrait être le mercredi après-midi, puisque c'est une journée réservée aux recherches de stages, recherches en bibliothèque où seul le cours d'anglais est dispensé.

Dans un premier temps ces invitations seront soumises à l'épreuve de leur succès pour 3 mois et pourront être réadaptées en fonction de leurs réussites et/ou du contexte sanitaire actuel, si trop peu d'étudiants sont présents et intéressés, nous stopperons l'expérience et proposerons d'autres actions pour favoriser des rencontres entre artistes. Les retours des étudiants et des enseignants (puisque'il est évident que les enseignants et l'équipe administrative seront conviés aux assemblées) permettront de cibler les profils des invités à venir.